

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS

SÉANCE DU 10 AVRIL 2018 À 18 HEURES 30

N° DEL2018_041 : DÉSAFFECTATION DE MATÉRIEL - BUDGET GÉNÉRAL

L'an deux mille dix huit, le dix avril

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le mardi 10 avril 2018 à 18 heures 30 en séance publique, sur convocation de madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, présidente de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

Secrétaire : Madame Anne-Marie ROSÉ

Membres présents votants : Mesdames, messieurs, Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Fabien LACOSTE, Dominique SANCHEZ, Odile LACAZE, Robert GAUTHIER, Muriel ROQUES-ETIENNE, Sarah LAURENS, Michel FRANQUES, Gisèle DEDIEU, Bruno LAILHEUGUE, Sylvie BASCOUL-VIALARD, Jean-Michel BOUAT, Geneviève PEREZ, Michèle BARRAU-SARTRES, Enrico SPATARO, Elodie NADJAR, Frédéric CABROLIER, Pierre DOAT, Najat DELPEYRAT, Eric GUILLAUMIN, Delphine DESHAIES-GALINIE, Christian CHAMAYOU, Jacques ROYER, Gérard POUJADE, Francis SALABERT, Claude JULIEN, Anne-Marie ROSÉ, Thierry MALLÉ, Thierry DUFOUR, Michel TREBOSC, Jean-Paul RAYNAUD, Blandine THUEL, Céline TAFELSKI, Jean-François ROCHEDREUX, Bruno CRUSEL, Pascal PRAGNERE, Joëlle VILLENEUVE, Yves CHAPRON

Membres présents non votants : Monsieur, Philippe GRANIER

Membres excusés : Mesdames, messieurs, Philippe BONNECARRERE (pouvoir à Muriel ROQUES-ETIENNE), Emmanuelle PIERRY (pouvoir à Francis SALABERT), Dominique MAS (pouvoir à Pascal PRAGNERE), Naïma MARENGO (pouvoir à Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL), Steve JACKSON (pouvoir à Bruno LAILHEUGUE), Patrick BETEILLE (pouvoir à Jean-Michel BOUAT), Michel MARTY (pouvoir à Joëlle VILLENEUVE), Marie-Louise AT (pouvoir à Michel FRANQUES), Laurence PUJOL (pouvoir à Gisèle DEDIEU), Louis BARRET (pouvoir à Michèle BARRAU-SARTRES)

Votants : 48

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 10 AVRIL 2018

N° DEL2018_041 : DÉSAFFECTATION DE MATÉRIEL - BUDGET GÉNÉRAL

Pilote : Parc auto

Monsieur Christian CHAMAYOU, rapporteur,

Par délibération en date du 28 septembre 2004, le conseil communautaire a approuvé le dispositif d'affectation des biens mobiliers nécessaires à l'exercice de la compétence maîtrise d'ouvrage, étude et programmation de travaux.

A ce jour, un véhicule n'a plus vocation à être utilisé dans le cadre de l'exercice de cette compétence.

Il s'agit du matériel suivant :

- véhicule utilitaire léger de type Citroën Berlingo immatriculé CN-948-BR.

Ce matériel correspond à l'élément d'inventaire suivant :

N° d'inventaire	Désignation	Date d'entrée dans l'actif	Valeur brute	V.N.C au 31/12/2018
VT-5082-1999	Citroën Berlingo	25/05/1999	10 651,37 €	0 €

Il s'agit d'un véhicule mis à disposition de la communauté d'agglomération de l'Albigeois, pour lequel aucun transfert de propriété n'est intervenu.

Je vous propose de mettre fin à la mise à disposition de ce véhicule et de le restituer à la ville d'Albi au 10 avril 2018.

Pour le cas où la collectivité concernée ferait connaître son souhait de ne pas prendre en charge ce véhicule, il convient d'accepter que l'agglomération diligentera les procédures de réforme ou de cession de ce véhicule, prendra en charge les frais afférents et recevra l'éventuelle recette qui pourrait être obtenue.

Le conseil de communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU le code général des collectivités territoriales,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

APPROUVE la restitution du véhicule suivant à la Ville d'Albi au 10 avril 2018 : véhicule utilitaire léger de type Citroën Berlingo immatriculé CN-948-BR.

DÉCIDE dans le cas où la collectivité concernée ne serait pas en mesure ou désireuse de prendre en charge ce véhicule ; de diligenter la procédure de réforme ou de cession, de prendre en charge les frais afférents et de recevoir l'éventuelle recette qui pourrait être obtenue.

AUTORISE madame la présidente à signer tous les actes afférents à cette opération.

DEMANDE au trésorier d'Albi Ville et Périphérie d'effectuer les opérations d'ordre non budgétaires correspondantes.

Pour extrait conforme,
Fait le 10 avril 2018,

La présidente,

Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL